

«On répondra favorablement à vos revendications»

Benghebrit se veut rassurante avec les syndicats

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3696 - Lundi 19 octobre 2015 octobre 2015 - Prix : 10 DA

Littérature

L'écrivain égyptien
Gamal al-Ghitani
n'est plus



Page 24

Rationalisation des dépenses au niveau local

Les responsables locaux sous la loupe du gouvernement

Page 3

Conférence
de presse
improvisée

Par Mohamed Habili

Relevons pour commencer cet étrange tour que prend la scène politique : il s'y passe si peu de choses que les rendez-vous internes aux partis se terminent maintenant par des conférences de presse substantiellement rapportées le lendemain dans les journaux, de même que s'ils étaient de vrais événements. Il faut croire que les médias, ou ce qui en tient lieu, car en Algérie aujourd'hui c'est le règne en grand du faux-semblant, sont à ce point en manque d'inspiration qu'ils font leurs grosses manchettes sur ce qui après tout appartient à la sphère privée : la vie organique des partis. Au départ, il n'y avait que le Parti des travailleurs pour convoquer une presse oisive à venir écouter la parole toujours tonitruante, péremptoire et accusatrice de Louisa Hanoune, à chaque occasion purement, exclusivement interne, donnant du même coup un retentissement national à quelque chose qui en soi est dénué d'intérêt. Voilà que d'autres partis s'y mettent. D'ici à ce que les journaux soient autorisés à venir non pas à l'issue de la réunion mais dès son ouverture, il n'y a peut-être pas loin. Et alors la hiérarchie des événements qui jusque-là a fait la part entre ce qui est de l'ordre privé et ce qui par essence est destiné à être connu du public, le second ayant bien entendu la primauté sur le premier, sera complètement brouillée.

Suite en page 3

Il s'est adressé à ses troupes du Constantinois

Menad Nouba : «Je veux plus de résultats»



Le général-major, Menad Nouba, commandant de la Gendarmerie nationale, a donné des directives rigoureuses à ses troupes pour redoubler d'efforts et de vigilance dans la lutte contre le crime sous toutes ses formes, notamment le terrorisme et «s'attaquer aux cellules dormantes des terroristes».

Lire page 2

Suspension de la délocalisation de la faculté des sciences exactes

Une commission dépêchée d'Alger

Page 4

Festival national annuel du film amazigh à Tizi Ouzou
Mihoubi annonce une rencontre
sur l'investissement dans le cinéma

Page 13

Il s'est adressé à ses troupes du Constantinois

Menad Nouba : «Je veux plus de résultats»

■ Le général-major, Menad Nouba, commandant de la Gendarmerie nationale, a donné des directives rigoureuses à ses troupes pour redoubler d'efforts et de vigilance dans la lutte contre le crime sous toutes ses formes, notamment le terrorisme et «s'attaquer aux cellules dormantes des terroristes».



De notre envoyée spéciale à Constantine Louiza Ait Ramdane

En inspectant ses troupes du 5^e Commandement régional à Constantine, le commandant de la Gendarmerie nationale, a jaugé ses élites des wilayas de l'Est. En ce sens, le général-major Menad Nouba a, tout en appelant au renforcement du dispositif sécuritaire, émis des instructions fermes pour la préservation des frontières contre toute menace éventuelle, allant de la lutte contre les filières terroristes jusqu'à la lutte contre les réseaux de la contrebande. En effet, la nécessité de renforcer la présence et les moyens des services qui veillent sur la sécurité des frontières est devenue plus qu'une priorité pour l'Armée nationale populaire et la Gendarmerie nationale au vu de la situation sécuritaire chez les pays voisins. Conjoncture internationale oblige, la première ceinture de sécurité du pays (les gardes-frontières) nécessite une inspection permanente et un renforcement continu en moyens

humains et matériels. De ce fait, le commandant de la Gendarmerie nationale qui suit de près l'évolution de la conjoncture et l'exécution des plans d'actions de la défense nationale a multiplié, depuis son installation à la tête de la GN, ses sorties d'inspection et ses réunions avec ses état-major. Au cours de sa réunion présidée à Constantine, Menad Nouba a, encore une fois, instruit ses hommes à passer à un cap supérieur dans la préservation des frontières, de l'intégrité du territoire, des personnes et des biens. Il s'agit entre autres de renforcer les moyens humains et matériels pour la surveillance du territoire et du mouvement des personnes sur la bande frontalière. Hier, en marge de l'installation du général Baïben Karim à la tête du 5^e Commandement régional de Constantine, Menad Nouba a procédé à l'inauguration et la mise en service de la nouvelle unité aérienne basée à Hechaïchia (Sétif). Ces hélicoptères de dernière technologie avec à bord des tireurs d'élite, devront sillonner les 15 wilayas de l'Est, allant des Hauts-Plateaux jusqu'aux frontières.

Cette dernière intervient après la mise en service de neuf unités aériennes composées d'hélicoptères modernes, implantées à Tébessa, Annaba et Sétif, à l'Est, ainsi qu'à Biskra, Ouargla, Mecheria, dans la wilaya de Naâma et à Oran, M'sila et Blida dans le but de garantir une couverture aérienne dans les régions du Nord, les Hauts-Plateaux et les wilayas du Sud. Ces nouveautés interviennent après des constats établis dans ces régions. Face aux phénomènes complexes présents sur la bande frontalière dont la multiplicité est due à la situation sécuritaire prévalant dans les pays voisins, l'acquisition de nouvelles unités de surveillance s'imposait. En effet, l'Etat algérien, qui a pris conscience très tôt de ce danger, a mis le paquet pour doter la Gendarmerie nationale de matériels ultra-sophistiqués pour répondre efficacement à la menace qui pèse sur notre pays. Les gardes-frontières (GGF), les unités d'intervention et les unités territoriales, déployés sur les frontières sont désormais dotés de ce qui se fait de mieux en matériel et munis d'armes très

modernes et très perfectionnées. En fait, la Gendarmerie nationale s'adapte au fur et à mesure pour faire face à l'évolution de la situation sécuritaire dans la région. D'autre part, Nouba Menad a également mis en exergue le travail d'investigation avec les moyens modernes pour apporter la preuve matérielle au profit de la justice, et ce, dans le but de préserver les droits des justiciables. Il faut savoir par ailleurs que le bilan des neuf premiers mois de l'année en cours du 5^e Commandement régional de Constantine a été riche en interventions et opérations diverses. Ce qui a amené les gendarmes des différentes brigades à interpellé de nombreuses personnes impliquées dans des trafics de drogue ou de psychotropes, des porteurs d'armes prohibées, des trafiquants de tout acabit... En effet, les services de la police judiciaire ont enregistré au cours de cette période, 30 180 affaires criminelles et l'arrestation de 29 765 personnes, dont 5 187 écrouées. L'on apprend que 5 771 affaires liées aux atteintes contre les personnes, ont été enregistrées durant la même

période, ayant conduit à l'arrestation de 7 120 personnes, dont 885 écrouées. La catégorie des atteintes contre les personnes est majoritairement influencée par les coups et blessures volontaires avec 3 812 faits. En matière de crimes de sang, il a été enregistré 111 cas d'homicides, où 97 faits ont été résolus. La wilaya de Batna affiche le taux le plus élevé des cas d'homicides avec 18 faits, suivi par les wilayas d'Oum El Bouaghi, Sétif et Béjaïa, avec 09 faits chacun, suivi de près par Constantine avec 08 faits et finalement Guelma avec 07 faits. En matière de trafic de stupéfiants, pour 557 affaires traitées, il a été saisi, 675,682 kg de kif traité et 16 106 comprimés de psychotropes. Pour la saisie des armes, au total, 81 ont été saisies, dont 48 fusils de chasse, 23 armes de fabrication artisanales, 06 armes de poing et 04 armes de guerre. Les wilayas touchées par ce type de criminalité sont : Batna avec 81 affaires, suivie de Annaba avec 64 affaires, de BBA 60 affaires et Sétif et Jijel avec 45 affaires.

L.A.R.

«On répondra favorablement à vos revendications»

Benghebrit se veut rassurante avec les syndicats

Benghebrit a rassuré, hier à Alger, les syndicalistes en réitérant l'engagement de l'Etat qui veut bien répondre favorablement à leurs doléances et cela malgré la situation difficile que traverse le pays, avec la baisse des rentrées financières liées à la chute du prix du baril de pétrole.

La ministre de l'Education qui à l'occasion d'une rencontre avec les partenaires sociaux du secteur de l'Education, un secteur connu pour ses grèves répétitives, a

réitéré l'engagement de l'Etat à répondre favorablement aux revendications syndicales. En effet, et malgré la conjoncture difficile que traverse le pays «l'Etat, à travers son gouvernement, a bien voulu répondre favorablement aux doléances malgré la situation difficile que traverse le pays, avec la baisse des rentrées financières liées à la chute du prix du baril de pétrole», a indiqué Benghebrit estimant à ce propos que le moment était venu pour que les

syndicats ne demeurent pas seulement une force de revendication «en posture de confrontation», mais deviennent une «force de proposition». La ministre qui veut garder son secteur au calme, a fait part de sa «confiance» quant à la volonté du partenaire social d'aller de l'avant en faisant de l'école un «lieu d'excellence où les intolérances et les intégrismes de tout bord sont bannis». Elle a plaidé, à ce propos, pour la réhabilitation de l'éthique et de la morale profes-

sionnelle, ainsi que l'engagement et la mobilisation «au service des élèves et de leur épanouissement». Il s'agit de la refonte pédagogique à travers la réécriture des programmes, la mise en œuvre d'une stratégie nationale de remédiation et la gouvernance à travers le collège inspecteur, l'assainissement des dossiers en suspens des fonctionnaires et la numérisation. A ce titre, la ministre a estimé que c'est par la formation, l'accompagnement et la motivation

des fonctionnaires de son secteur et plus particulièrement des enseignants qu'elle pouvait mettre en œuvre la stratégie du secteur. La première responsable du secteur de l'Education a mentionné qu'en tant que fonctionnaires, «nous sommes redevables de probité, de neutralité et de moralité, exhortant les syndicats du secteur à signer avec la tutelle la charte d'éthique et de stabilité afin de préserver le service public d'éducation».

Thinhine Khouchi

Rationalisation des dépenses au niveau local

Les responsables locaux sous la loupe du gouvernement

■ Pour la mise en œuvre de sa politique de résistance à la crise économique, le gouvernement compte sur les walis, les chefs de daïra et aussi les élus locaux.

Par Nacera Chennafi

Dans ce cadre, le ministre de l'Intérieur, Mohamed Bedoui entame à partir d'aujourd'hui une série de visites pour expliquer les mesures de l'Exécutif dans le cadre de la rationalisation des dépenses et l'encouragement de l'investissement local.

Le ministre de l'Intérieur, Mohamed Bedoui est attendu aujourd'hui dans la wilaya de Bouira et en dehors de l'inspection de différents projets et chantiers, le membre du gouvernement rencontrera les élus locaux et les représentants de la société civile. A cette occasion, il est attendu que le ministre explique les récentes mesures prises par l'Exécutif dans le cadre de la rationalisation des dépenses et l'encouragement des investissements locaux en plus de la création de zones industrielles spéciales dans différentes wilayas du pays.

Dans ce contexte, la visite du ministre de l'Intérieur sera suivie d'autres déplacements dans d'autres wilayas. La gestion du budget local a toujours été un casse-tête pour le gouvernement puisque plusieurs communes vivaient dans l'assistanat mais désormais celles-ci doivent récolter leurs ressources elles-mêmes à travers les différentes taxes locales, les impôts et la rationalisation des dépenses de fonctionnement en faveur de celles d'équipement. Il est à noter que les collectivités locales sont tenues de préparer un budget préliminaire pour l'année 2016.

D'autre part, selon des échos locaux des investisseurs se sont déjà rapprochés des collectivités locales pour déposer leurs dossiers afin de bénéficier des facilitations pour l'aboutissement de leurs projets d'investissement.

Il est à noter que le projet de loi de finances 2016 propose



Mohamed Bedoui, ministre de l'Intérieur

des mesures incitatives pour encourager les investissements, notamment productifs et ceux relevant des industries naissantes. Ces dispositions portent essentiellement sur la facilitation de l'accès au foncier économique et au financement ainsi que la simplification de procédures fiscales.

Selon le projet de loi, la création, l'aménagement et la gestion des zones d'activités et zones industrielles seront autorisés pour les opérateurs privés. Il est également proposé de supprimer l'obligation de réinvestissement de la part des bénéficiaires correspondant aux avantages accordés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'investissement.

S'agissant de l'accès aux opérateurs économiques au foncier, notamment celui destiné à la construction de projets d'investissement, les opérateurs privés pourront créer, aménager et gérer des zones d'activité ou de zones industrielles à travers le

territoire national, à condition qu'elles ne soient pas sur des terrains agricoles. Lors de son intervention à la dernière réunion de la tripartite, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait assuré que ce problème du foncier serait «*définitivement résolu d'ici à six mois*». Pour sa part, le ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, avait annoncé la libération, durant octobre en cours, de 31 parcs industriels sur les 49 inscrits à travers le territoire national.

Dans son allocution prononcée lors de la rencontre gouvernement-walis, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait affirmé qu'*«il est temps de redonner aux élus locaux leurs pléines prérogatives et de les associer à la nouvelle dynamique de développement»*. Sellal avait indiqué que *«les élus locaux sont un appui fort pour le pays et nous devons les associer à la nouvelle dynamique de développement»*. *«L'élu local a un grand rôle à jouer dans la promotion des*

investissements locaux notamment dans le domaine de l'agriculture qui en souffre sensiblement», avait-il ajouté.

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur Nouredine Bedoui, avait affirmé par la même occasion que son département ministériel était déterminé à faire en sorte que l'élu local s'acquitte pleinement des prérogatives qui lui sont conférées par la loi et à les renforcer par de nouvelles missions.

Bedoui qui intervenait lors de la rencontre gouvernement-walis avait appelé à la *«pleine mobilisation des élus lors de l'étape à venir par l'accompagnement des walis et la persévérance pour parvenir à un meilleur service public»*. Le ministre de l'Intérieur a en outre exhorté les Assemblées élues à *«dépasser leurs différends»* et à *«faire prévaloir l'intérêt général pour réhabiliter le service public»*. N. C.

Situation actuelle en Palestine

Louisa Hanoune estime «insuffisante» la couverture par les médias algériens



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), M^{me} Louisa Hanoune, a estimé dimanche à Alger que la médiatisation de la situation actuelle en Palestine par les médias algériens était «insuffisante».

«La couverture médiatique ces dernières semaines de la situation en Palestine par les médias algériens est insuffisante», a affirmé M^{me} Hanoune, lors d'une conférence de presse conjointement animée avec le président du Parti de la Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (Mali) qui séjourne en Algérie depuis mercredi.

M^{me} Hanoune a affirmé, à cette occasion, que cela «ne correspondait pas aux traditions des médias algériens connus pour leur engagement en faveur de la cause palestinienne».

«Si les manifestations publiques sont inter-

dites, j'estime que les médias ont un rôle important à jouer dans ces circonstances», ajoute la première responsable du PT, pour qui «la cause palestinienne est nodale pour un retour de la paix dans la région».

«Chaque avancée de la cause palestinienne est favorable aux causes des peuples opprimés», a-t-elle affirmé, estimant que «la jeunesse palestinienne est en train d'exprimer sa détermination à venir à bout du terrorisme israélien».

La responsable du PT s'est réjouie, par ailleurs, de voir les Palestiniens «dépasser leurs appartenances politiques pour centraliser leurs efforts sur la libération des territoires occupés», relevant que «la lutte du peuple palestinien reprenait son souffle».

F. G/APS

LA QUESTION DU JOUR

Conférence de presse improvisée

Suite de la page une

Déjà que les journaux mettent à la une leur propre anniversaire, sans manquer ce faisant de claironner leur excellence ! La dernière sortie, si l'on peut dire, de cet ordre est le fait du RND, une formation dont a priori on ne s'attendait pas à ce qu'elle marche en quoi que ce soit sur les traces de Louisa Hanoune. Ahmed Ouyahia a donc lui aussi fait d'une rencontre de portée étroitement partisane une tribune qui lui a valu le lendemain de se retrouver sur les premières pages des journaux. Le problème avec lui c'est qu'on ne sait jamais très bien de quelle position il nous parle, vu qu'il en a occupé et qu'il en occupe encore plusieurs. Ainsi, il a été si souvent le premier des ministres qu'il en adopte, peut-être malgré lui, le ton chaque fois qu'il intervient publiquement. A croire que c'est là le seul costume qu'il peut porter hors de chez lui. On retiendra pour le moment une chose de sa conférence de presse improvisée. C'est la suivante: il n'est plus du tout sur les mêmes sentiments vis-à-vis des journaux que la dernière fois, lors de sa rentrée solennelle, il y a à peine un mois. Autant il se montrait alors compréhensible envers les attaques des journaux, dont du reste il a souvent fait les frais, et en des termes pour le moins désobligeants, autant maintenant il les engage à modérer leur ton, parce que la coupe serait maintenant pleine et qu'une goutte suffirait à la faire déborder, ce qui leur en cuirait. A la façon même dont les journaux ont rapporté ses mises en garde, il est clair qu'ils ne les prennent pas beaucoup au sérieux, tout en sachant pourtant qu'il n'est pas homme à parler en l'air. Est-ce parce qu'il n'est pas aux responsabilités, si même il l'est un peu, en tout cas d'une certaine façon ? Le même avertissement mais proféré par le Premier ministre en fonction serait sans doute reçu avec plus d'alarme. Mais alors cela ne serait pas dû à la personne même de Sellal, mais au fait qu'il serait le porte-parole du chef de l'Etat. Maintenant on peut toujours se poser la question de savoir qui est le plus à écouter en général. Sellal, parce qu'il est le Premier ministre en titre, ou Ouyahia, parce qu'il est directeur de cabinet de la Présidence, et qu'il a souvent été Premier ministre ? Quand on est prudent, on ne sous-estime personne, et dans aucune circonstance, car il arrive souvent qu'on s'en repente après cela.

M. H.

Sidi Abdallah Début de production en 2016 de l'usine de Sanofi

LA PRODUCTION du site industriel du groupe pharmaceutique français Sanofi à Sidi Abdallah, à 30 km à l'ouest d'Alger, qui sera le plus grand en Afrique et au Moyen-Orient, va démarrer en 2016, a annoncé dimanche le directeur général de Sanofi Algérie, Pierre Labbé. «En conformité avec l'accord du Conseil national de l'investissement (CNI) délivré en février 2011, Sanofi s'est engagé à mettre ce site en exploitation avant la fin du mois de janvier 2017, et sauf cas de force majeure, cet engagement sera tenu», a-t-il indiqué lors d'une visite au site. Dotée d'une capacité de production de 100 millions d'unités par an sur 100 spécialités pharmaceutiques, et un potentiel de distribution de 240 spécialités pharmaceutiques différentes, «sa production sera dédiée à la fabrication des médicaments destinés au marché algérien et peut-être même à l'exportation à l'avenir», a-t-il ajouté.

En Algérie, la société occupe déjà une part de marché de 14% en volume et en valeur et elle compte améliorer cette position avec le futur complexe industriel représentant un investissement de 6,6 milliards de dinars, soit 65 millions d'euros au taux de change de 2013, a ajouté le DG-Algérie de Sanofi. Il a également affirmé que cet investissement consacre l'engagement de Sanofi en Algérie depuis presque 25 ans, après le lancement de la première usine du groupe en 1991. En plus des 860 collaborateurs actuels dont seulement cinq expatriés, le projet permettra la création de 133 nouveaux emplois directs et participera au transfert de savoir-faire pour la fabrication locale. A terme, 80% des volumes distribués par Sanofi Algérie seront produits localement, principalement les formes sèches et liquides, destinées entre autres pour le diabète et l'hypertension, a détaillé M. Labbé lors d'un point de presse en marge de cette visite, «soit autant de médicaments qui ne seront plus importés». Le DG de Sanofi-Algérie a par ailleurs rappelé l'existence d'un accord de partenariat avec la direction de la prévention du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans le cadre de la sensibilisation et du dépistage de l'hypertension artérielle, du diabète et de l'hyperlipémie et des facteurs de risques communs. «On estime le nombre d'hypertendus en Algérie à 4,4 millions d'individus, dont 1,5 million ne sont pas diagnostiqués. Les diabétiques représentent une population de 1,8 million de personnes dont 53% ne sont pas diagnostiqués», a-t-il ajouté. Presque un peu plus de deux années après la pose de la première pierre du complexe industriel de Sidi Abdallah (26 septembre 2013), le site va entrer en production en 2016. **R. N./APS**

—Suspension de la délocalisation de la faculté des sciences exactes—

Une commission dépêchée d'Alger

■ L'administration rectorale de l'université est revenue sur sa décision prise au début du mois de septembre portant délocalisation de cette faculté vers le nouveau campus d'Amizour qui était conçue, selon les mécontents, pour abriter une faculté de droit.



Par H. Cherfa

Les enseignants et étudiants de la faculté des sciences exactes de l'université Abderahmane-Mira de Béjaïa ont eu gain de cause. Ils ont au moins gagné une bataille. L'administration rectorale de l'université est revenue sur sa décision prise au début du mois de septembre portant délocalisation de cette faculté vers le nouveau campus d'Amizour qui était conçue, selon les mécontents, pour abriter une faculté de droit. Elle a été suspendue du moins jusqu'aux conclusions de la commission d'enquête dépêchée

sur les lieux la semaine passée afin de voir les conditions d'accueil des étudiants, les moyens pédagogiques, matériels et autres mis en place à ce propos. Pour rappel, le pôle universitaire d'Amizour est inauguré en septembre et cela suite à une instruction du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Recherche scientifique. «Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a instruit les responsables de l'université Abderahmane-Mira de Béjaïa, de surseoir à leur décision de transférer les étudiants et les enseignants de la faculté des

sciences exactes de Béjaïa vers le nouveau pôle universitaire d'Amizour», avait-on indiqué. Il s'agissait surtout à la commission ministérielle qui s'est rendue sur les lieux afin de faire un constat et voir si ce campus répond aux besoins de la faculté des sciences exactes ou non. Les membres de la commission ont pris contact et discuté avec les deux parties antagonistes et ont transmis un rapport au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique qui tranchera sur cette affaire qui a défrayé la chronique à Béjaïa. A noter que la venue de cette commission intervient au moment où

l'administration rectorale a adressé des mises en demeure à une vingtaine d'enseignants contestant la décision de transfert de la faculté en question vers Amizour. «Des mises en demeure contestées par ces derniers qui évoquent une violation de la loi n° 90-02, article 33 section 4 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de la grève, qui stipule qu'on ne peut pas mettre en demeure un fonctionnaire sous préavis de grève ni le remplacer». Pour eux, «ces mises en demeure n'ont pas lieu d'être puisque nous sommes en période de préavis de grève». **H. C.**

Pour une meilleure qualité du produit

Ghoul réaffirme son appui aux artisans

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a réaffirmé samedi à Alger la détermination de son département à poursuivre «son appui aux artisans en vue d'améliorer la qualité du produit». «L'appui aux artisans se poursuivra pour les inciter à plus de créativité et d'innovation et leur permettre l'accès aux marchés internationaux», a indiqué le ministre lors de sa visite aux stands du Salon international de l'artisanat, tout en rappelant le rôle du fonds d'appui aux artisans produc-

teurs et créateurs ainsi que celui des chambres de l'artisanat et des métiers. M. Ghoul a en outre rappelé dans ce cadre que «près de 50% des locaux inscrits au titre du programme du président de la République, ont été consacrés aux artisans». Le ministre a souligné que «l'aide matérielle est accordée aux artisans après étude de faisabilité du projet proposé». Par ailleurs, M. Ghoul a insisté sur la nécessité d'«améliorer la qualité du produit artisanal local et encourager la créativité en vue d'atteindre les standards interna-

tionaux et accéder aux marchés internationaux». Il a dans ce cadre mis l'accent sur la nécessité de participer aux salons internationaux avec des «produits de qualité» appelant à «encourager la formation» et à «participer aux salons locaux et nationaux pour un produit artisanal compétitif au niveau international». Le ministre a en outre insisté sur l'importance de promouvoir le marketing et la publicité et souligné la nécessité de «préserver certains métiers en voie de disparition». **Ghani Y.**

Ouverture à Alger de la première édition

Premier Salon international de l'industrie minière

Le Salon international de l'industrie minière «MICA 2015» s'est ouvert dimanche au Palais des expositions à Alger avec la participation d'une quarantaine d'exposants dont une dizaine d'entreprises étrangères. Cette manifestation économique sera mise à profit par les entreprises participantes pour exposer leurs nouveautés en matière de recherche, d'exploitation, de traitement et de transformation des

différents produits miniers. Destinée exclusivement aux professionnels, ce Salon de quatre jours vise à contribuer à développer une industrie de transformation en Algérie qui recèle d'importantes potentialités. «L'Algérie possède des richesses dans le secteur minier. L'objectif premier à travers ce rendez-vous est de les valoriser et le développement d'une industrie de transformation de la ressource minière», a déclara-

le directeur général des mines au ministère de l'Industrie et des Mines, Mohamed Taher Bouarroudj à l'ouverture de ce Salon. Cela permettra, selon lui, de répondre aux besoins de l'économie nationale en matière de produits miniers et réduire par conséquent les importations des produits miniers finis. M. Bouarroudj a cité, entre autres, les filières du phosphate, du marbre, du ciment, et la pro-

duction du sel et ses dérivés comme des exemples de branches où l'Algérie peut développer une véritable base industrielle pour satisfaire ses besoins et exporter l'excédent. Des conférences données par des experts nationaux et internationaux sur l'industrie minière dans le monde et en Algérie et sur l'investissement minier en Algérie sont programmées en marge du Salon. **Kader C.**

Projet de loi de finances 2016

Vers plus de rigueur et de «rationalisation»

■ Le projet de loi de finances 2016 maintient et met toujours l'accent sur la rationalisation des dépenses. Une voie que le pays est obligé de prendre pour réduire le choc de la crise pétrolière.

Par Mohamed Mabkhout

A lors que le prochain budget de l'Etat sera calculé sur une base de 45 dollars pour le baril du pétrole, ce qu'a annoncé le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de la tripartite qui l'a réuni avec les différents acteurs de l'économie nationale, cette dernière devra connaître une rationalisation des dépenses plus stricte. Et selon une lecture du projet de loi des finances 2016 (PLF 2016), approuvé récemment par le Conseil des ministres et dont l'APS a obtenu une copie, l'austérité et le soutien aux investisseurs privés sont maintenus. Car il faut savoir que pour rationaliser les dépenses plusieurs subventions de l'Etat qui pèsent sur son budget annuels ont été révisées, à l'exemple du prix du carburant, de l'électricité... alors que pour l'investissement privé, des avantages intéressants ont été proposés pour attirer de nouveaux portefeilles.

Soutien à l'investissement privé

Concernant l'investissement, le PLF 2016 propose des mesures incitatives pour encourager les investissements, notamment productifs et ceux relevant des industries naissantes, mais aussi des allègements fiscaux. Ces dispositions portent essentiellement sur la facilitation de l'accès au foncier économique et au financement ainsi que la simplification de procédures fiscales. Selon le projet



PH/D. R.

de loi, la création, l'aménagement et la gestion des zones d'activités et zones industrielles seront autorisés pour les opérateurs privés. Il est également proposé de supprimer l'obligation de réinvestissement de la part des bénéficiaires correspondant aux avantages accordés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'investissement. De plus, le projet prévoit l'exemption de la

vignette automobile des véhicules roulant aux GPL/C et GNC en vue de promouvoir l'utilisation de ces carburants propres et fabriqués en Algérie.

Une rationalisation plus rigoureuse

Par ailleurs, le projet de loi prévoit l'instauration d'un mécanisme de maintien d'équilibre

budgétaire susceptible de «*permettre le gel ou l'annulation des crédits en cas de perturbation des équilibres généraux de la loi de finances ou de l'équilibre budgétaire prévu*». Ainsi, des «*décrets d'ajustement*» peuvent être pris sur le rapport du ministre des Finances, en cours d'année, pour prendre en charge, par le gel ou l'annulation de crédits destinés à la couverture

de dépenses, une situation d'ajustement nécessaire en cas de détérioration des équilibres généraux, stipule l'article 70 du PLF 2016. Ce mécanisme accordera ainsi «*la possibilité de réagir promptement, précédant la loi de finances complémentaire ou de l'année, pour agir ou réagir aux éventuelles situations susceptibles de se présenter, qui ne peuvent tolérer un traitement de faveur, et ce, conséquemment aux impacts directs et/ou indirects des variables et facteurs exogènes*», explique-t-on en exposé des motifs de cette mesure. De même, le projet de loi propose de limiter à 3% au maximum le taux de la bonification par le Trésor public des crédits bancaires accordés aux investissements autres que ceux relevant des dispositifs Ansej, Cnac et Angem ou ceux réalisés dans des régions spécifiques (Sud et Hauts-Plateaux). «*La multiplicité des dispositifs de bonification brouille la perception de la politique publique d'encouragement de l'investissement. Elle rend difficile la maîtrise de la prévision*», explique l'exposé des motifs qui estime les dépenses du Trésor au titre des bonifications sur la période 2015-2019 à près de 2 milliards DA, dominées principalement par le groupe Sonelgaz et ses filiales. Aussi, ajoute le même texte, «*le recours massif et systématique à l'outil de la bonification des taux d'intérêt provoque un effet d'éviction financier, ce qui contrarie les efforts déployés par les pouvoirs publics, en vue de dynamiser ce marché pour en faire une alternative réelle au financement bancaire*».

Des nouvelles dispositions en matière fiscale

Le projet de loi de finances 2016 propose de nouvelles dispositions fiscales et la modification de certaines en vigueur, en vue de générer des ressources supplémentaires au budget de l'Etat et alléger le dispositif fiscal en faveur des investissements. Le projet de ce texte (PLF 2016) révisé le montant de la vignette automobile en l'augmentant en fonction du type du véhicule, de son âge et de sa puissance, dans une fourchette allant entre 16 et 40%. Cette mesure a pour objet de «*revoir légèrement à la hausse les tarifs de la vignette dans le but de mettre à la disposition de l'Etat des ressources supplémentaires de financement pour permettre l'entretien et la réhabilitation des infrastructures routières et autoroutières réalisées*», selon l'exposé des motifs. L'affectation du produit de cette vignette a été revue de façon que 45% seront destinés au profit de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, 35% au Fonds national routier et autoroutier et 20% au budget de l'Etat.

Sur un autre volet, le PLF 2016 propose d'ajuster le taux de la TVA pour passer de 7% à 17% sur la vente de gasoil, la consommation du gaz naturel dépassant 2 500 thermie/trimestre et sur la consommation d'électricité dépassant les 250 kilowatt-heure/trimestre. Pour les auteurs de ce texte, il s'agit de limiter le gaspillage de gasoil qui est un carburant importé, de réduire le diffé-

rentiel prix de cession/consommation et de mettre fin au mouvement important de sa contrebande.

En outre, le même projet de loi propose de réaménager la taxe sur les produits pétroliers ou assimilés (Tpp) importés ou obtenus en Algérie. «*Dans le contexte actuel et dans le souci de sauvegarder les équilibres budgétaires tout en diminuant le différentiel sans cesse croissant entre les coûts des carburants et le prix de cession aux usagers (prix à la marge), il est jugé indispensable d'ajuster les niveaux actuels des TPP*», note le texte qui prévoit d'autres augmentations ultérieurement en fonction de la situation économique et financière du pays. Outre son impact négatif sur le budget de l'Etat, ce différentiel sans cesse croissant actuellement entre le coût des carburants et le prix de cession aux usagers est la source de gaspillage et de la contrebande, explique l'exposé des motifs. Il est aussi prévu le relèvement de la taxe sur le gaz de torchage et la répartition de son produit entre le budget de l'Etat (50%) et le Fonds national pour les énergies renouvelables. En outre, le projet de loi propose la mise en place d'un régime économique douanier de perfectionnement passif applicable aux produits pétroliers pour réduire les pertes engendrées au groupe Sonatrach de la réimportation des produits pétroliers traités à l'étranger afin d'assurer un approvision-

nement régulier du marché national. «*Sont exonérés des droits de douane, l'essence et le gasoil réimportés dans le cadre des opérations de traitement du pétrole brut algérien à l'étranger, sous le régime économique douanier de l'exportation temporaire pour perfectionnement passif*», stipule l'article. Cette opération consistera à «*expédier temporairement le pétrole brut vers l'étranger en vue de le transformer et le réintroduire, sous forme de produits pétroliers (essence et gasoil), sur le marché national*». «*En définitive, au lieu de payer la valeur de l'essence et du gasoil sur le marché international, dans le cadre d'une opération d'importation ordinaire, Sonatrach ne payera à l'opérateur étranger que le coût du processing*», explique l'exposé des motifs. Cette opération devra engendrer des économies pour ce groupe public d'environ 1,5 million de dollars pour 1 million de barils traités, et une réduction des transferts de la devise vers l'étranger d'environ 112 millions de dollars par an, et ce, pour un million de barils traités par mois. Dans un autre chapitre, le PLF 2016 propose de relever la taxe foncière sur les terrains constructibles non exploités, trois ans après l'obtention du permis de construire. Tout cela, précise-t-on, pour contribuer à l'assainissement de la situation actuelle du marché du foncier qui subit de fortes pressions.

Yanis K.

M. M./ APS

Campagne agricole 2015-2016/wilaya de Bouira

72 000 hectares à emblaver

■ Sur cette superficie globale, le blé dur se taille la part du lion avec 41 400 ha, suivi de l'orge avec 17 000 ha, l'avoine avec 15 000 ha et enfin le blé tendre avec 11 572 ha.

Par Safy T./APS

Une superficie estimée à 72 000 hectares sera emblavée lors de la présente campagne de labours-semailles dans la wilaya de Bouira, a indiqué samedi le directeur local des services agricoles (DSA), Rachid Morsli.

Sur cette superficie globale, le blé dur se taille la part du lion avec 41 400 ha, suivi de l'orge avec 17 000 ha, l'avoine avec 15 000 ha et enfin le blé tendre



PH. > D. R.

avec 11 572 ha, a-t-il précisé en marge de la cérémonie de coup d'envoi de la nouvelle saison agricole 2015-2016.

M. Morsli a fait part également de la mobilisation de tous les moyens pour le bon déroulement de la campagne labours-semailles, dont 2 857 tracteurs, plus de 2 000 charrues, 1 646

déchaumeuses (cover-crops), 242 semoirs, 390 cultivateurs à dents, ainsi que 1 713 remorques et 213 épandeurs d'engrais.

Une quantité de près de 57 000 quintaux de céréales, dont 42 448 qx de blé dur, et plus de 23 600 qx d'engrais sont disponibles pour mener à bien cette campagne agricole, a assuré le

DSA. Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles pour la saison 2015-2016 dans la wilaya de Bouira a été donné par les autorités locales au niveau de la ferme pilote de Boutcherraine, dans la commune d'El-Asnam.

S. T./APS

Laghouat

Projet de réhabilitation du réseau d'eau potable

Un projet a été retenu pour la réhabilitation du réseau d'eau potable à travers l'ensemble des quartiers de la ville de Laghouat, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des ressources en eau.

L'étude technique du projet, confiée à un bureau d'études algérien, en partenariat avec un bureau français, est dans une phase «très avancée» et devra être réceptionnée dans les prochaines semaines, a-t-on précisé.

Le projet consistera à remplacer les anciennes canalisations en éternit ou en fer

par de nouvelles en PVC, selon l'étude. Cette opération d'envergure permettra d'approvisionner les habitants de la ville de Laghouat en eau potable 24/24 heures jusqu'à l'horizon 2040, de même que d'éliminer les points noirs sur le réseau, selon la même source.

Le projet en question va s'ajouter au 2 400 mètres linéaires de forages réalisés au niveau de neuf communes de la wilaya, avec une capacité de mobilisation de 19 353 m³ d'eau potable. Il a été également procédé à la réalisation de 35 300 mètres linéaires de

canalisations de distribution d'eau potable, dans huit communes, en plus de l'extension de près de 23 500 mètres linéaires de réseau dans cinq quartiers du chef-lieu de la wilaya.

La wilaya de Laghouat compte pour les besoins en eaux destinées à l'approvisionnement des habitants et en eaux d'irrigation agricole essentiellement sur les nappes souterraines à hauteur de 98 %, ont fait savoir les services de la direction des ressources en eau.

R. R.

Draâ Boulouf (Batna)

Le gaz naturel pour des dizaines de foyers

Les 161 foyers du village de Draâ Boulouf, dans la commune d'Ain Yagout (Batna), ont été raccordés, samedi, au réseau de distribution publique de gaz naturel, a-t-on constaté.

L'opération qui a nécessité un investissement public de 84 millions de DA, a donné lieu à une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Salamani, qui a également procédé au lancement des travaux de raccordement de 480 autres foyers du village de Théniet Saïda, dans la même commune.

Le chef de l'exécutif local a exhorté les entreprises de réalisation à renforcer leurs moyens

humains et matériels pour permettre «la construction en priorité», d'ici à 2016, des 1 500 km de conduites destinées à raccorder les agglomérations et les communes reculées.

La wilaya de Batna est couverte à 71,5 % par le réseau de gaz et ce taux passera à 77 % d'ici à l'achèvement des projets en cours, a assuré, de son côté, le directeur de wilaya de l'énergie, Ali Benyakhlef, qui a rappelé que l'Etat a mobilisé depuis 1999 plus de 17 milliards de DA pour le raccordement de 183 515 foyers. Beaucoup de communes sur les 61 que compte la wilaya de Batna sont

désormais reliées au réseau du gaz naturel, les 6 restantes devant l'être «à brève échéance», a ajouté ce responsable.

Ainsi qu'à Hemala (Mila)

Le coup d'envoi d'une opération de raccordement de 1 657 foyers de la commune de Hemala (Mila) au réseau de distribution publique de gaz naturel a été donné, samedi, par le wali, Abderrahmane Madani-Fouatih, a-t-on constaté. Le projet porte sur le raccordement de 1 207 foyers répartis entre le chef-lieu

de la commune de Hemala et plusieurs petits hameaux environnants, et 450 foyers du village d'Oussaf situé un peu plus loin, a précisé le directeur de l'énergie en marge de la cérémonie de lancement des travaux, soulignant qu'une enveloppe de 180 millions de DA a été mobilisée pour cette opération. Le wali a appelé à hâter les travaux pour permettre la mise en service de ces branchements «au cours du premier trimestre 2016».

Ali O./APS

Skikda

Déficit de lits dans les résidences universitaires pour filles

Un déficit de lits est enregistré cette année dans les résidences universitaires de jeunes filles de la wilaya de Skikda, a-t-on appris samedi du directeur des œuvres universitaires, Mouloud Mebarek Falouti.

Le déficit, a affirmé ce responsable, est dû au retard dans la réalisation de deux nouvelles cités universitaires d'une capacité globale de 4 000 lits dont la réception était programmée pour cette rentrée.

Le taux élevé d'étudiantes orientées vers l'université du 20-Août 1955 de Skikda et l'Ecole normale supérieure d'Azzaba, est l'autre facteur à l'origine de ce déficit, a estimé M. Falouti, ajoutant que le nombre de plus de 8 500 nouveaux bacheliers enregistrés cette année à Skikda «n'a jamais été atteint auparavant».

Le taux d'exploitation des résidences universitaires n° 2, 3 et 4 pour filles a atteint les

200 pour cent, avec une moyenne de 4 étudiantes par chambre, une décision prise pour «répondre aux besoins de toutes les filles concernées», a indiqué le même responsable.

Les étudiants ne connaissent pas le même problème, tous leurs besoins en matière d'hébergement ayant été satisfaits, a conclu le directeur des œuvres universitaires.

Said F.

Djelfa
Inauguration d'un monument historique

UN MONUMENT historique a été inauguré samedi à Djelfa à l'occasion de la commémoration du 54e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961. Le monument, érigé au niveau de la forêt Tagherrsane, dans la commune de Taadhimt (à 25 km à l'ouest de Djelfa), à l'initiative de l'Association 1^{er} Novembre 54 de la wilaya, rappelle un événement douloureux, survenu en octobre 1957 dans la région, relatif à l'un des massacres des enfants de la région instigués par le traître Bellounis. Les massacres abominables, ayant eu pour théâtre le mont Ezzebache, ont fait 27 chouhada, des officiers et djounoud de l'Armée de libération nationale (ALN), qui ont subi les pires tortures avant leur mise à mort, ont relaté des personnes très au fait de ces événements, relevant que parmi les victimes, Aïssa El Bekbachi, Habib Ahmed Bensahraoui, Tbib Zeghib Abdelmalek, Atik Mohamed, et bien d'autres moudjahidine héroïques. Le seul rescapé de ces massacres fut le moudjahidine Hani Mohamed Ben Lhadi qui a sauté, poings liés, du camion, avant de s'enfoncer dans la forêt, en dépit des poursuites, vaines, engagées par l'ennemi. Sur place, les autorités civiles et militaires de la wilaya, de même que les membres de la famille révolutionnaire présents à l'occasion, ont écouté un exposé détaillé sur ces événements historiques, dont l'origine fut la traîtrise de Bellounis, mais qui n'ont pas entamé la détermination des moudjahidine, qui sont parvenus à vaincre le colonialisme français, au même titre que tous ses supplétifs, dont Bellounis, qui était un agent des services secrets français. Le wali Abdelkader Djellaoui a lancé un appel aux responsables de la direction des moudjahidine, de l'Organisation nationale des moudjahidine, et tous les partenaires concernés, afin de procéder au recensement de tous les sites historiques de ce type, en vue de leur réhabilitation et aménagement, considérant qu'ils constituent, a-t-il dit, «un trait d'union entre la génération d'aujourd'hui et celle d'hier, qui s'est sacrifiée pour la liberté et l'indépendance du pays». Le chef de l'exécutif a déploré l'absence, à cette commémoration, des jeunes et des élèves des écoles, appelant tous les organismes concernés à coordonner leurs actions, pour les inviter à ce genre de célébrations «pour qu'ils soient informés de l'existence de tels sites historiques démontrant la grandeur de leur histoire et les hauts faits d'armes des hommes glorieux qui se sont sacrifiés pour leur pays».

Hani Y.



Libye

Le Conseil de sécurité menace de sanctions ceux qui entravent la transition politique

■ Le Conseil de sécurité des Nations unies a brandi samedi la menace de sanctions contre ceux qui entravent le processus de transition politique en Libye, où la formation d'un cabinet d'union est très difficile après des mois de négociations.

Ph. : DR



Par Safy T./APS

«Le comité des sanctions est prêt à désigner ceux qui menacent la paix libyenne, la stabilité et la sécurité ou sapent la réussite de la transition politique», ont affirmé les membres du Conseil de sécurité dans un communiqué.

Le Conseil exhorte à «œuvrer au plus vite à la formation d'un gouvernement d'union nationale» pour avancer vers une issue politique au conflit qui dévaste le pays depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

La Libye compte deux gouvernements se disputant le pouvoir et est le théâtre de combats entre les différents groupes

armés sur le terrain. Afin de sortir de la crise, l'émissaire de l'ONU Bernardino Leon avait annoncé le 9 octobre, après des mois de négociations entre parties rivales, qu'un consensus avait été trouvé sur le nom d'un Premier ministre, Fayeze el-Sarraj, et de 17 ministres d'un gouvernement d'union nationale.

Les autorités non reconnues

par la communauté internationale ont rejeté cette proposition quelques jours plus tard, tandis que leurs rivaux du Parlement basé à Tobrouk, dans l'est du pays, ont reporté à la semaine prochaine le vote prévu pour décider de leur position.

Appel à la formation rapide d'un gouvernement d'unité nationale

Le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé samedi toutes les parties libyennes à œuvrer à la formation rapide d'un gouvernement d'unité nationale.

«Les membres du Conseil de sécurité ont demandé à toutes les parties libyennes d'approuver et de signer l'Accord politique présenté le 8 octobre et d'œuvrer pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale», selon un communiqué de presse du conseil rendu public au siège de l'ONU à New York.

«Les membres du Conseil de sécurité ont souligné que l'Accord offre une véritable perspective de solutions aux crises politique, sécuritaire et institutionnelle en Libye», selon le communiqué.

Dans le document, les 15

Etats membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé leur engagement vis-à-vis de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de la Libye.

Plus tôt en octobre, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a invité les participants au dialogue politique en Libye à conclure de toute urgence le processus et à signer un accord conduisant à la formation du nouveau gouvernement.

S. T./APS

Manifestation à Tunis Solidarité avec le peuple palestinien

PRÈS D'UN millier de Tunisiens ont manifesté samedi dans le centre de Tunis en solidarité avec les Palestiniens, dénonçant les agressions sionistes contre le peuple palestinien et ses lieux sacrés, ont rapporté des médias. Plusieurs partis politiques, associations civiles et défenseurs des droits humains ont participé à cette marche au cours de laquelle les manifestants ont brandi des slogans en faveur de la liberté et de l'indépendance du peuple palestinien et pour le recouvrement de la plénitude de ses droits.

Le cortège – des représentants de la société civile, de partis politiques mais aussi des Palestiniens de Tunisie – a défilé dans le calme sur l'avenue Habib Bourguiba, la principale artère de la capitale.

«Libérez Al-Qods, à bas Israël!», «Tunisiens, Palestiniens, frères: marchez, marchez jusqu'à Al-Qods», «le peuple veut la libération d'Al-Qods», ont notamment scandé les manifestants, qui arboraient de nombreux drapeaux palestiniens. «Nous sommes là pour dénoncer l'occupation israélienne et pour soutenir notre peuple en Palestine qui est tué de sang-froid, pour défendre nos mosquées, notre religion», a déclaré Ahmad al-Qawasmî, un étudiant palestinien âgé de 22 ans, originaire d'El Khalil, en Cisjordanie. En juillet 2014, près de 2 000 personnes avaient manifesté à Tunis contre l'offensive israélienne à Gaza, une opération qui en cinquante jours avait fait quelque 2 200 morts palestiniens, en majorité des civils.

R. M.

ALECA

La Tunisie perdrait 40% de ses entreprises

«La Tunisie risque de perdre 40% de ses entreprises, en cas d'application de l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), qui va être bientôt négocié avec l'Union européenne», a affirmé Abdelbasset Sammari, économiste et secrétaire général de l'Association «Prospection et Développement», se référant à des données de la Banque mondiale.

Se basant sur ce constat, il a reproché à l'Union européenne, premier partenaire de la Tunisie, de n'avoir pas mené une étude sur les retombées de l'accord d'association, entré en vigueur depuis 1995.

Dans une conférence de presse tenue lundi au siège du Syndicat national des journalistes tunisiens, par cette Association en collaboration avec l'association «I watch», Sammari a revendiqué l'élaboration d'«une étude approfondie sur l'impact de cet Accord sur l'économie nationale et la société tunisienne, avant de passer à l'application de l'ALECA».

Dans son intervention, Mahmoud Besrou, président de l'association «Prospection et Développement», a rappelé qu'en 2012, lorsque la Troïka était au pouvoir, le gouvernement a proposé des négociations avec l'Union européenne sur le projet d'Union douanière, ce qui a été refusé par la Commission européenne, laquelle s'est contentée d'accorder à la Tunisie le statut de partenaire avancé.

Et de rappeler qu'«après l'entrée en vigueur de l'accord d'association, il y a 20

ans, nous avons constaté qu'il a contribué au démantèlement tarifaire pour les produits industriels, à la recrudescence du chômage, au déficit de la balance commerciale en faveur de l'Union européenne, à l'amplification de l'endettement ainsi qu'à l'évasion des capitaux», a-t-il souligné.

Les chiffres présentés par l'économiste Jamel Aouididi, sont révélateurs. Ils montrent que la Tunisie a perdu 55% de son tissu industriel à cause du démantèlement tarifaire et plus de 500 000 postes d'emploi. Entre 1996 et 2008, la trésorerie générale de la Tunisie a perdu près de 24 000 millions de dinars, soit 2 000 millions de dinars par an, du fait du manque à gagner en matière de taxes douanières non appliquées sur les marchandises européennes.

D'après Aouididi, 85% des échanges commerciaux entre la Tunisie et l'Union européenne sont réalisés au profit de quatre pays européens: la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, lesquels ont été «à l'origine de la colonisation de la Tunisie en 1881».

«L'ALECA va répéter le même scénario qu'en 1995, si cet accord n'est pas transparent et ne traite pas les deux parties sur un même pied d'égalité», a fait valoir Lassâad Dhaouadi, virulent économiste qui a, aussi, estimé que «le contenu de l'ALECA s'apparente à celui du traité du Bardo de l'année 1881».

D'après lui, deux secteurs seront victimes de l'application de l'ALECA, à savoir l'agri-

culture et les services. «Si l'Union européenne introduit dans notre pays le concept de l'agriculture intensive qui utilise massivement des produits chimiques dans diverses cultures, notre agriculture en subira le contre-coup non seulement sur le plan de la qualité des produits mais également au niveau de la situation financière et sociale des agriculteurs».

Pour les services, Dhaouadi, a accusé certains organismes nationaux chargés depuis 1998, de la mise à niveau du secteur des services, comme le conseil national des services, de ne pas avoir assumé leur mission de restructuration de cette filière, avançant que «certains membres du conseil, représentant les ministères de l'Industrie, du Commerce et du Développement de l'époque, ont gaspillé l'argent dans la réalisation d'études fictives, ce qui s'apparente à un détournement de fonds, d'où la nécessité de la suppression de ces structures».

Dhaouadi a évoqué la théorie du «complot» qui «commence le 13 octobre, avec le démarrage des négociations avec la Commission européenne».

Tous ces économistes ont été unanimes à s'accorder sur le fait que le libre-échange entre la Tunisie et l'Union européenne est «un mauvais choix» pour lequel a opté le régime de Ben Ali, depuis 1987. Ses effets continuent à se faire sentir dans les secteurs clés de l'économie nationale.

Mondji T./DI

Turquie

Merkel en visite pour négocier un plan et réduire l'afflux de réfugiés

■ La chancelière allemande Angela Merkel est attendue hier en Turquie pour négocier un plan afin d'endiguer le flot de migrants vers l'UE, au moment où son pays est sous le choc après l'attaque contre une femme politique œuvrant à l'accueil des réfugiés.



Par Ali O.

La dirigeante allemande qui doit rencontrer le président Recep Tayyip Erdogan et le Premier ministre Ahmet Davutoglu est attendue à Istanbul en début d'après-midi. Sujet principal au menu : le «plan d'action» annoncé jeudi par l'Union européenne pour amener Ankara à agir pour tarir le flux de migrants, notamment ceux fuyant la guerre en Syrie, en les gardant sur son territoire. Mais la Turquie, qui accueille déjà plus

de deux millions de réfugiés, fait monter les enchères, qualifiant ce plan de simple «projet» au budget «inacceptable», et estimant avoir besoin d'au moins trois milliards d'euros pour la première année.

L'UE veut qu'Ankara accueille davantage de réfugiés et renforce la surveillance des frontières en échange de moyens, de la relance des discussions sur sa candidature à l'UE et d'un accès facilité aux visas. «Si l'Allemagne et la Turquie ne parviennent pas à un accord, aucune autre solution

n'est en vue et la migration de masse de Syriens et d'autres vers l'UE va continuer», relève le centre d'analyse European Stability Initiative dans une note consacrée à la visite de M^{me} Merkel. L'UE a vu arriver depuis le début de l'année des centaines de milliers de migrants, la plupart visant de s'établir en Allemagne et en Europe du nord. Et les capitales européennes se sont montrées jusqu'ici incapables de trouver des solutions concertées pour gérer les flux migratoires. Depuis samedi, c'est via la Slovénie que les migrants prennent la route de l'Autriche et de l'Allemagne par milliers, la Hongrie ayant fermé sa frontière avec la Croatie. Un milliers d'Afghans de Syriens et d'Irakien notamment ont déjà

été pris en charge dans la journée de samedi et dans la nuit par les autorités autrichiennes à partir du poste ouverte de Spielfeld. Un train avec à son bord plus de 1.000 migrants attendait hier dans le nord de la Croatie de se diriger vers la Slovénie alors que 3.000 autres avaient franchi samedi la frontière. En Allemagne, la chancelière Merkel est elle en difficulté, sa politique de la porte ouverte aux migrants depuis l'été étant toujours plus critiquée, en particulier dans son propre camp conservateur. Le débat a pris une direction autrement plus dramatique samedi avec l'agression au couteau de la candidate à la mairie de Cologne Henriette Reker, une indépendante soutenue par la CDU d'Angela Merkel. Gravement touchée au cou, ses jours ne sont cependant pas en danger.

Selon la police, cette attaque «politique» a été commise par un individu qui a reconnu ses motivations «racistes» contre une femme chargée à la mairie de l'accueil des réfugiés. La victime est l'une des deux favoris du scrutin de hier qui a été maintenue. De premiers résultats doivent être connus vers 18h00 GMT.

Le fait que le suspect ait été proche des milieux d'extrême droite dans les années 1990 selon la presse semble conforter les craintes des autorités qui depuis plusieurs semaines évoquaient le risque d'un «terrorisme d'extrême droite» en raison de

l'afflux de réfugiés. Le discours de la mouvance populiste n'a eu cesse de se radicaliser à mesure que les réfugiés arrivaient en Allemagne où de 800 000 à un million de demandeurs d'asile sont attendus cette année.

Lundi, pour son premier anniversaire, le mouvement islamophobe Pegida, qui a pris Mme Merkel comme cible numéro un, prévoit ainsi une grande marche dans son fief de Dresde.

La classe politique a dès lors mis la lutte contre l'extrême-droite, responsable aussi de dizaines d'attaques depuis le début de l'année contre des foyers de réfugiés, en tête des priorités.

«Peut-être que nous allons tirer comme leçon (de l'agression) qu'il faut agir de manière déterminée contre les semeurs de peur et les démagogues de droite», a souligné Aydan Özoğuz, la chargée de l'intégration auprès du gouvernement allemand. «Nous devons à chaque instant nous démarquer de toute forme de racisme et de violence», a aussi déclaré Peter Altmeier, le directeur de cabinet de la chancelière et coordinateur de la politique allemande concernant la crise migratoire.

Mais des voix plus nombreuses s'élèvent aussi pour fermer les frontières, une mesure que Mme Merkel a rejetée à plusieurs reprises en la qualifiant de «fausse solution». A. O.



Points chauds

Courants

Par Fouzia Mahmoudi

Plusieurs courants se disputent aujourd'hui le monopole parmi Les Républicains, parti de droite présidé par un Nicolas Sarkozy, prompt de son côté à glisser du côté de l'idéologie droitiste. Après tout, il avait bien réussi à convaincre une partie des électeurs du Front National de voter pour lui en 2007, lui assurant la victoire à la présidentielle et semble bien décidé à réitérer cet exercice une fois encore. Pourtant, cela n'avait pas très bien fonctionné en 2012 où Marine Le Pen alors candidate pour la première fois à la place de son père avait engrangé un grand nombre de voix et était arrivée en troisième position derrière François Hollande et Nicolas Sarkozy, laissant loin derrière elle François Bayrou et Jean-Luc Mélenchon. Mais aujourd'hui encore l'ancien président qui doit gagner sa place à l'élection présidentielle en remportant d'abord la primaire organisée par son parti en novembre prochain semble certain que sa stratégie est la bonne et n'hésite pas ces derniers temps à surfer sur le dossier des migrants pour se donner l'image d'un homme politique fort qui n'a pas peur de prendre des décisions difficiles. Il n'hésite pas alors à faire de ses lieutenants les véhicules de ses positions, pouvant ainsi tâter le terrain et juger quels arguments utiliser et lesquels laisser de côté. Nadine Morano, l'une des personnalités politiques les plus fidèles de l'ancien chef de l'État tenait ainsi cette semaine des propos très durs envers les migrants, donnant l'impression que Les Républicains sont intraitables avec la situation que connaît l'Europe aujourd'hui. Le sentiment d'envahissement que ressentent les Français face à l'afflux de migrants est «une réalité», a estimé l'ancienne ministre. «Aujourd'hui, le sentiment d'envahissement que ressentent les Français, ce n'est pas un sentiment, c'est une réalité», a ajouté Nadine Morano. «Quand j'entends le Premier ministre nous dire on va donner mille euros à chaque commune pour accueillir des réfugiés, mais stop ! Arrêtez ! Arrêtez ! Ce qu'il faut, c'est déjà envoyer un message : il n'y aura plus d'immigration dans l'Union européenne», a poursuivi l'eurodéputée. Or, de nombreux sondages montrent bien que les français dans leur majorité sont contre un apport massif de réfugiés et pourraient ainsi être tentés de voter en priorité pour les candidats qui préconisent un arrêt de cette immigration. Nicolas Sarkozy se prépare ainsi à cela et surtout à rendre son discours aussi «efficace» que celui de Marine Le Pen qui sera également bien décidée à remporter le vote de tous ceux qui s'opposent à l'afflux de réfugiés. F. M.

Terrorisme

Benghalem, le voyou de cité devenu tête d'affiche du jihadisme français

Gœlier et sans doute bourreau du groupe État islamique (EI), Salim Benghalem est considéré par les services occidentaux comme l'un des plus dangereux parmi les jihadistes français partis en Syrie et en Irak.

Benghalem a été selon Le Monde une cible d'un bombardement français à Raqqa (Syrie) le 8 octobre, une information que la Défense n'a pas commenté. Qui eut pu le prévoir ce 14 juin 2007 aux assises du Val-de-Marne? Cheveux noués en courte queue de cheval, 26 ans, ce délinquant sans envergure de Cachan, s'y repent de sa «totale erreur», un assassinat dans un règlement de comptes entre cités en 2001. En détention, il se conduit bien; sa contrition convainc. L'avocat général réclame 18 ans de réclusion, il en prend onze. Mais la prison a changé ce dragueur, consommateur de «shit». Selon un proche du dossier, elle l'a placé sur le chemin d'islamistes violents, comme Mohammed El Ayouni, comme Mohammed El Ayouni, groupe radical du nord parisien. El Ayouni est une «figure», auréolé de son «jihad» en Irak où il a perdu un œil et un bras

en 2004. Benghalem se marie religieusement en janvier 2010 avec une femme qui lui a été présentée, et à sa sortie, fréquente le groupe des Buttes-Chaumont, y rencontre les futurs assassins de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, les frères Kouachi et Amédy Coulibaly.

Désormais «client» identifié de l'antiterrorisme, il est interpellé en septembre 2010 pour le projet avorté d'évasion d'un auteur des attentats de 1995, Smâin Aït Ali-Boukacem. Coulibaly et Chérif Kouachi sont condamnés. Benghalem s'en tire avec une garde à vue. En juillet 2011, il est avec l'un des Kouachi dans un avion pour Oman, porte d'entrée pour le Yémen. Il n'a pas prévenu ses proches. Après trois semaines, Benghalem revient. Ce court séjour semble un tournant. Il raconte à son entourage avoir payé un bédouin pour traverser le désert jusqu'au Yémen. Une «tribu de jihadistes» l'aurait formé aux armes, selon la déposition d'une proche dont l'AFP a eu connaissance. Il croise sans doute un gros poisson du radicalisme islamiste français, Peter Chérif, et raconte avoir rencontré des res-

ponsables d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), dont Anwar al-Awlaki, un Américain d'origine yéménite tué peu après par un drone américain. Un haut responsable de la nébuleuse islamiste que Chérif Kouachi évoquera aussi en janvier dans une interview donnée avant d'être abattu. A en croire les confessions d'un proche aux policiers, Benghalem aurait raconté avoir reçu pour mission «de commettre un attentat en France contre des Américains». Il aurait renoncé, entretenant «un doute sur le bien-fondé» d'une telle action. Ses envies d'«hijra», d'émigration en terre d'islam, s'accroissent. En décembre 2012, il part en Tunisie, impose le niqab à sa femme, mais ne trouve pas de travail et rentre. Selon un proche du dossier, il y tisse des liens avec des Tunisiens qu'il retrouvera en Syrie. Une destination naturelle pour un islamiste radical français. Benghalem y part mi-2013, brièvement rejoint par son épouse et leurs deux enfants. «Il y avait plein d'armes dans la maison, elles étaient en hauteur à cause des enfants et la plupart n'étaient pas chargées», a raconté à son retour la jeune femme aux policiers.



Festival national annuel du film amazigh à Tizi Ouzou

Mihoubi annonce une rencontre sur l'investissement dans le cinéma

■ Mihoubi a indiqué que le cinéma entre dans le cadre du service public et les investisseurs nationaux sont invités à contribuer pour développer ce domaine en s'impliquant davantage.

Par Hamid Messir

Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a annoncé, avant-hier, la tenue d'une rencontre autour de l'investissement dans le cinéma à la mi-novembre à Alger.

S'exprimant à l'occasion du coup d'envoi de la 14^e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, Mihoubi a indiqué que le cinéma entre dans le cadre du service public et les

investisseurs nationaux sont invités à contribuer pour développer ce domaine en s'impliquant davantage. Il n'a pas manqué de souligner qu'il est temps de considérer que la chose culturelle ne devrait pas être l'affaire seulement de l'Etat. Le ministre a insisté par la même occasion sur le volet lié à la formation dans le cinéma. Pour lui le festival du film amazigh est une fierté pour le cinéma algérien et devrait se développer davantage à l'avenir en l'accompagnant notamment à travers le financement des projets inscrits dans ce



Ph. / DR

domaine. Il a, à ce propos, affirmé son adhésion à la proposition du président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou quant à la création d'un fonds de soutien aux créateurs artistiques dans les différents domaines de la culture.

Azzedine Mihoubi n'a pas manqué l'occasion de rappeler que son département ministériel s'apprête à achever le plan de développement du cinéma algérien qui s'appuiera sur la formation, qui est un volet important pour bâtir l'activité cinématographique dans notre pays. Par ailleurs, le ministre de la Culture a indiqué au cours d'un point de presse animé, avant la cérémonie d'ouverture du FCNAFA, que le travail d'évaluation des différentes manifestations culturelles à travers le pays est sur le point d'être achevé soit 90% finalisé. Cela permettra, selon Mihoubi, d'arrêter les mesures nécessaires visant déjà à réduire les dépenses à ces manifestations et puis déterminer celles qui sont compétitives et susceptibles de contribuer au développement de la vie culturelle dans notre pays. La commission en question rendra bientôt ses conclusions, a tenu à le préciser Azzedine Mihoubi.

Il est à noter enfin, que le Festival culturel national annuel du film amazigh (17 au 22 octobre) verra la participation de 23 productions, à savoir 6 longs métrages, 10 courts-métrages, 4 documentaires et 3 films d'animation vont être en compétition pour l'Olivier d'or de cette 14^e édition de ce festival.

H. M.

Journées nationales cinématographiques sur l'émigration

Mascara accueille les participants

Une première édition de journées nationales cinématographiques sur l'émigration s'est ouverte samedi à Mascara avec la participation de six films. Le film «Ahmed Zabana» a été projeté lors de la séance inaugurale en présence de son producteur Yacine Laaloui, d'acteurs ayant pris part à cette œuvre et de cinéastes et comédiens.

La direction de la culture a honoré, à cette occasion, le moudjahid Saïd Stambouli, compagnon du chahid Ahmed Zabana qui a

travaillé sous son commandement.

Il est prévu, au titre de cette manifestation, la projection samedi et dimanche de cinq films à la salle de cinéma «Es-saada», à savoir «Ici ont été noyés les Algériens» de Yasmina Addi, «Ali Fi Essarab» de Ahmed Rachedi, «Mektoub» de Ali Ghanem, «Elise ou la vraie vie» de Michel Drach et «Octobre à Paris» de Jacques Panijel.

Ces journées cinématographiques sont organisées par la direction de la culture de la

wilaya de Mascara à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'émigration.

La salle de cinéma «Es-saada» a été rénovée pour être réservée à l'activité cinématographique seulement, selon le directeur de la culture, Mohamed Sahnoun qui a annoncé la programmation d'une série d'activités périodiques avec la coopération d'instances et associations culturelles.

L.B.

13^e biennale de Lyon

Des artistes algériens prennent part

Des œuvres d'artistes algériens et franco-algériens sont exposées à la faveur de la 13^e biennale de Lyon (France) de l'art contemporain qui se poursuit jusqu'au 3 février 2016, indiquent les organisateurs. Kader Attia, Mohamed Bourouissa et Massinissa Selmani exposent aux côtés d'autres artistes issus de 28 pays dont la Turquie, l'Egypte et la Suède. Kader Attia participe à la biennale avec «Les oxymores de la raison» comprenant 18 vidéos, une œuvre sous forme d'essai sur la compréhension des maladies mentales. Il présentera

également un autre montage vidéo «Traditional Repair, Immaterial Injury», effectué dans une ancienne usine de Lyon et dans lequel il aborde les concepts de la reconstruction et la remise en état. Né en 1970, cet artiste est considéré comme un des artistes les plus créatifs dans l'art contemporain. Ses œuvres, exposées notamment aux Etats-Unis et en Europe, ont été primées en France par le Prix «Marcel Deschamps» de l'art contemporain (2005) et en Allemagne par le prix «Académie de Berlin des arts» (2014). Pour

sa part, Mohamed Bourouissa exposera notamment son dernier ouvrage intitulé «Capot», une série de clichés sur des quartiers déshérités du sud-ouest de Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique). Né à Blida, Bourouissa a fait ses études à la prestigieuse université française de La Sorbonne où il a obtenu, en 2004, un diplôme dans les Beaux-arts. L'artiste qui a pris part à de nombreuses expositions internationales, a été plusieurs fois primé en France. Le dessinateur Massinissa Selmani dévoilera lors de cette manifestation son

dernier recueil de dessins intitulé «T'en fais pas. Et moi, je plante les clous» dans lequel il aborde le vécu des migrants clandestins. Né en 1980 à Alger, le dessinateur vit et travaille à Tours (France). Ses œuvres, dessins notamment, s'inspirent des images par l'actualité. L'artiste fait également des montages d'images et de dessins dans lesquels s'entremêlent humour et dérision. Fondée en 1991, la Biennale de Lyon de l'art contemporain se veut un carrefour artistique de rencontre d'artistes de différentes régions du monde.

M.K.

Prévue pour jeudi sur les planches du TRC

«El guerrab oua salihine» rend hommage au regretté Kaki

La générale d'«El guerrab oua salihine» (le porteur d'eau et les marabouts), une pièce montée par le théâtre régional d'El Eulma en hommage à Ould Abderrahmane Kaki (1935-1995), sera présentée jeudi soir sur les planches du théâtre régional de Constantine (TRC), a-t-on appris mercredi de son metteur en scène, Nabil Bensekka.

Lors d'une conférence de presse, organisée au TRC en présence des auteurs de l'œuvre, Bensekka a précisé avoir «actualisé» le texte à l'origine de cette pièce montée pour la première fois par Kaki en 1966, et fait part de sa fierté de pouvoir la présenter pour la première fois dans la ville des Ponts dans le cadre de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Pour le metteur en scène, «El guerrab oua salihine», est la pièce de Kaki où l'em-

plainte de Bertolt Brecht est «plus visible». L'œuvre ayant été adaptée de «La bonne âme de Se Tchouan» du dramaturge, metteur en scène, critique théâtral et poète allemand.

Bensekka a souligné avoir opté pour une «combinaison» entre Kaki, El guerrab oua salihine et Brecht.

Ecrit par le défunt Ould Abderrahmane Kaki et mise en scène par Nabil Bensekka, cette pièce de 90 minutes met en scène trois saints (salihine), en l'occurrence Sidi Abderrahmane, Sidi Boumediene et Sidi Abdelkader, descendus sur terre, dans un pauvre hameau pour répondre à l'invocation d'un pauvre hère, porteur d'eau de son état.

Personne ne voudra leur accorder l'hospitalité, à l'exception d'une femme exerçant le plus vieux métier du monde, chez qui ils trouveront refuge. Cette dernière accepte de

sacrifier sa chèvre, son seul bien, par devoir d'hospitalité envers les trois voyageurs pour être, en définitive, récompensée.

Cette pièce qui sera présentée durant trois soirs successifs à partir de ce jeudi sera portée par 21 comédiens dont huit professionnels, à l'instar de Saliha Idja et Moussa Lakrouit.

Nabil Bensekka a déclaré attendre avec impatience les réactions du public constantinois d'autant, a-t-il ajouté, qu'il s'agit-là de sa toute première expérience dans le théâtre professionnel.

Il a également fait savoir que cette pièce sera programmée à une trentaine de reprises, jusqu'à la fin de l'année en cours, dans plusieurs wilayas du pays.

D.R.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 24 octobre :

Deuxième édition de l'exposition collective «Trait d'union», avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Noureddine Chegrane, Zahia Kaci, Farah Ladi, Madjid Guermoud et Massinissa Tiblali

Galerie Ezzou'Art :

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition «Comm & Art» de Yasmine Hamadia.

Galerie Asselah-Hocine

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition «Le Villageois» de l'artiste peintre Rabah Boufloura

Galerie Aïcha-Haddad

Jusqu'au 22 octobre :

Exposition «Rétrospective 1969- 2015» de Mahieddine Saïdani.

Palais Ahmd Bey de

Constantine

Du 25 octobre au 1^{er}

novembre

Festival international de musique malouf de Constantine

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 5 novembre :

«Exposition d'automne» de l'artiste Moussa Bourdine

Galerie des Ateliers Bouffé d'Art

Jusqu'au 31 octobre :

Exposition- vente de peintures de l'artiste Moncef Guita.

Coup-franc direct

Une pression exagérée ?

Par Mahfoud M.



Le sélectionneur national, Gourcuff, ne s'attendait sûrement pas à vivre ce genre de situation après sa première expérience en tant que sélectionneur, lui qui avait fait le plus clair de sa carrière dans un club de l'Hexagone, à savoir, Lorient. Deux matchs amicaux ont tourné au cauchemar pour celui qui pensait sans doute se relancer et faire prendre à sa carrière d'entraîneur un certain envol. Il n'a pas compris les raisons de ce retournement contre lui, alors qu'il ne s'agissait que d'un simple match amical. Cette pression du public est-elle exagérée ou est-elle juste, sachant que le public algérien est connu pour être un public très chauvin ? En fait, il faut savoir que les supporters ne s'attendaient pas à ce que leur sélection vit cette situation après un Mondial des plus réussis avec à la clé une qualification au second tour sachant que personne ne donnait cher de sa peau après être tombée dans un groupe quelque peu difficile. Les fans semblent dire à Gourcuff qu'il doit continuer cette avancée et ne pas revenir aux années difficiles qu'a vécues la sélection avec les difficultés que trouvaient les Verts à battre des équipes très faibles et qui n'étaient nullement au même palier que la sélection nationale.

M. M.

Championnat de Turquie Première titularisation de M'Bolhi

LE GARDIEN de but algérien, Rais M'Bolhi, sera aligné d'entrée pour la première fois en championnat de première division de football en Turquie à l'occasion de la rencontre en déplacement de son équipe Antalyaspor face à Bursaspor samedi (14h00) dans le cadre de la 8^e journée. M'Bolhi avait rejoint Antalyaspor aux ultimes jours du mercato d'été. Il a joué un seul match jusque là avec sa nouvelle équipe comptant pour la coupe locale. Le portier de 29 ans portait les couleurs de la formation américaine de Philadelphia qu'il avait rejoint après le Mondial-2014. Mais il s'est retrouvé dans l'obligation de quitter cette équipe après être sorti des plans de son entraîneur. La situation difficile qu'avait vécue M'Bolhi aux Etats unis lui a



coûté également d'être écarté de l'effectif de la sélection algérienne depuis la précédente Coupe d'Afrique 2015 disputée en janvier et février derniers en Guinée équatoriale. Le sélectionneur des Verts, le Français Christian Gourcuff, a déclaré récemment qu'il attendait que M'Bolhi enchaîne les matchs avec son nouveau club pour le rappeler en équipe nationale.

FC Valence

Feghouli sera supervisé par l'inter Milan samedi soir

L'INTERNATIONAL algérien de Valence FC Sofiane Feghouli, courtisé par l'Inter Milan, a été une nouvelle fois être supervisé par l'Inter Milan samedi soir, à l'occasion du match contre Malaga, comptant pour la 8^e journée de Liga, selon le journal *Tuttosport*. Des émissaires du club lombard se sont rendus à Valence pour le voir. Roberto Mancini, le coach des Nerazzurri, serait particulièrement intéressé par l'ancien joueur grenoblois, qui pourrait faire l'objet d'une offre lors du Mercato d'hiver, d'après *Tuttosport*. L'AS Rome ou encore Fenerbahçe (Turquie) seraient aussi sur les rangs du joueur algérien. Arrivé à Valence en 2010, Sofiane avait affirmé qu'il souhaitait prolonger son bail avec le club entraîné par Nuno Espirito Santo.

Ligue 2 Mobilis (8^e journée)

La JSM Béjaïa bat l'O. Médéa

LA JSM BÉJAÏA, bien que réduite à dix, a battu l'Olympique Médéa (1-0) en match disputé samedi au stade de l'Unité Maghrébine (Béjaïa), en clôture de la 8^e journée de Ligue 2 Mobilis de football. Une très bonne opération pour le club de Yaemma Gouraya, qui à la faveur de cette importante victoire passe de la 16^e dernière place du classement à la 8^e, au moment où l'OM reste 6^e, avec 11 points. La JSMB, ayant enregistré l'arrivée d'un nouvel entraîneur en la personne de Saïd Hammouche, avait terminé cette chaude rencontre à dix, après l'exclusion de son milieu défensif, Hériat, à la 82^e minute. Les autres matchs de cette 8^e journée s'étaient joués jeudi et vendredi et le leader USM Bel-Abbès en a été un des plus grands bénéficiaires, puisqu'il a consolidé sa place en tête du classement, suite à sa victoire (2-0) contre l'USMM Hadjout, au moment où son dauphin, CA Bordj Bou Arréridj, a essuyé une lourde défaite (3-1) chez l'AS Khroub. Autres grands bénéficiaires de cette 8^e journée, le MC El Eulma et le Paradou AC, vainqueurs en déplacement, respectivement (2-1) chez la JSM Skikda et (3-1) à Oum El Bouaghi face à l'US Chaouia.

Ligue 1 Mobilis (8^e journée)

L'USM Alger intraitable

L'USM Alger a enchaîné sa sixième victoire consécutive en sept matchs joués, en dominant le CR Belouizdad (2-1) dans le derby de la capitale, consolidant ainsi sa place de leader avec trois unités d'avance sur son poursuivant direct, le DRB Tadjenant, tenu en échec par le NA Hussein-déy (1-1), lors de la huitième journée de Ligue 1 Mobilis.

Par Mahfoud M.

Les Usmistes poursuivent donc leur belle série enclenchée depuis la deuxième journée, en signant leur sixième succès contre une seule défaite essuyée face au NAHD (2-1) lors du match inaugural de la saison. Nullement découragés par un but sur penalty signé l'ex-usmiste Fahem Bouazza (19), les hommes de Miloud Hamdi ont égalisé juste avant la pause d'une tête de Seguer suite à un centre de Benmoussa. Le même Benmoussa sera à l'origine du second but de Nadjji (48'), puis son coup franc est repoussé par le gardien Boukacem dans les pieds de l'attaquant de l'USMA, étrangement seul face au but. Les Belouizdadiens ont tenté de revenir dans la partie et le remplaçant Aoudou a manqué une occasion en or d'égaliser en fin de partie, alors que le gardien Zemmaouche était battu sur l'action. Avec ce nouveau succès, l'USM Alger porte à trois longueurs son avance avec un match en moins contre le RC Arbaâ, prévu mardi prochain. En revanche, le CRB dont c'est le second revers de suite après celui concédé face au MO Béjaïa, recule à la 5^e place à six points du leader. Le dauphin, le DRB Tadjenant n'a pas confirmé la retentissante victoire ramenée d'Alger face au MCA (2-3) en concédant le nul face au NAHD (1-1). Surpris par un but de Ouahada (19'), les protégés de Liamine Bougherara ont souffert avant d'égaliser par Douadjji (51'). En dépit de ce nul, le troisième de la saison, le DRBT conserve sa place de dauphin devant, l'USM El Harrach et le MC Alger qui ont renoué avec la victoire. L'USMH a dominé la lanterne rouge le RC Arbaâ (3-1) et le MC Alger s'est imposé dans le classico contre la JS Kabylie (3-1). Les Mouloudéens, dirigés par leur nouvel entraîneur Meziane Ighil, ont renversé leur adversaire en seconde période

Les Usmistes continuent leur avancée



après avoir été menés (1-0), grâce à des réalisations de Merzougui (65' sp), Gourmi (78'), Karaoui (87'). Le champion sortant, l'ES Sétif a retrouvé le chemin de la victoire en allant battre l'ASM Oran (2-0). Les Sétifiens remontent à la sixième position, tandis que les Oranais glissent dans la zone rouge. La JS Saoura a laminé de son côté, le CS Constantine (4-1) grâce notamment un quatrième but de la saison de Djallit, et rejoint l'ESS à la sixième place. Dans le bas du classement, les affaires du RC Arbaâ ne s'arrangent guère après sa défaite face à l'USMH, la cinquième de la saison, tout comme la situation des deux clubs d'Oran à la dérive. A l'opposé, l'USM Blida, s'est donnée de l'air à l'occasion de son retour au stade Brakni, en battant sur le fil le MC Oran (2-1). Amiri s'est distingué lors de cette rencontre en ouvrant le score pour les locaux avant qu'il n'égalise contre son camps. Les Blidéens ont attendu le temps additionnel pour marquer le but de la victoire par Fekkih, un ancien oranais. De son côté, le promu, le RC Relizane quitte la zone rouge à la faveur de sa victoire à l'arraché contre le MO Béjaïa (1-0) sur une réalisation de Mohamed Tiayba (20'). Les

protégés de Benyelles se hissent à la onzième place en compagnie de la JSK (9 points), tandis que le MOB qui a essuyé sa seconde de suite recule à la septième place. Au total, 24 buts ont été inscrits, la journée la plus prolifique depuis l'entame de la saison.

M. M.

Résultats et classement :

MCA- JSK	3-1
USMH- RCA	3-1
ASMO- ESS	0-2
DRB-NAHD	1-1
CRB-USMA	1-2
RCR-MOB	1-0
USMB-MCO	2-1
JSS-CSC	4-1

Classement	Pts	J
1. USM Alger	18	7
2. DRB Tadjenant	15	8
3. USM Harrach	14	8
— MC Alger	14	8
5. CR Belouizdad	12	8
6. ES Sétif	11	8
— JS Saoura	11	8
8. MO Béjaïa	10	8
— CS Constantine	10	8
— USM Blida	10	8
11. JS Kabylie	9	8
— RC Relizane	9	8
13. MC Oran	7	8
— ASM Oran	7	8
— NA Hussein Dey	7	8
16. RC Arbaâ	2	7

O Lyon

Rachid Ghezzal promet d'améliorer son efficacité

L'international algérien Rachid Ghezzal, a reconnu devoir améliorer son efficacité après avoir raté une occasion franche pour donner l'avantage à son équipe l'O Lyon qui a fait match nul (1-1) sur le terrain de Monaco, vendredi soir en ouverture de la 10^e journée du championnat de Ligue 1 française de football. «Je reconnais que la dernière touche me fait encore défaut, et que je me dois d'améliorer mon efficacité», a déclaré Ghezzal à la presse à l'issue de la rencontre à laquelle il a participé à partir de la 46^e minute. L'entrée du milieu offensif de 24 ans a été déterminante pour le club rhoda-

nien, mené au score depuis la 39', et qui a réussi à remettre les pendules à l'heure à la 84' grâce à une passe décisive de son joueur algérien. Evoquant toujours son rendement personnel, Ghezzal s'est dit en revanche satisfait des «progrès» qu'il est en train de réaliser, dus selon lui à ses participations régulières depuis quelques temps dans les rencontres de son équipe. Le frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader, a failli quitter Lyon lors de l'intersaison à cause du peu de temps de jeu dont il a bénéficié la saison dernière. Mais faute d'un accord avec les clubs qui souhaitaient

l'engager, il a poursuivi son aventure avec la formation où il a fait ses premiers pas dans le football. De retour de blessure contractée en début septembre, Ghezzal enchaîne les matchs depuis quelques temps, en faisant son apparition sur le terrain généralement en deuxième mi-temps. Sa nouvelle situation lui permet de prétendre à un retour en sélection algérienne en vue des prochaines échéances, lui qui a été convoqué une seule fois chez les Verts, en mars dernier à l'occasion de la tournée de Doha avec à la clé une titularisation lors du premier match de cette tournée contre le Qatar.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Transformation du phosphate

Quatre projets en discussion avec des partenaires étrangers

L'ALGÉRIE compte développer l'industrie de transformation du phosphate à travers le lancement de quatre projets en partenariat avec des entreprises étrangères, a indiqué dimanche le directeur général des mines auprès du ministère de l'Industrie et des Mines, Mohamed Taher Bouarroudj. «Pour la transformation du phosphate, le ministère de l'Industrie a identifié quatre projets qui sont actuellement en cours de discussions avec des étrangers pour la production de l'acide phosphorique et de différents types d'engrais», a déclaré à la presse M. Bouarroudj en marge du Salon international de l'industrie minière qui se tient du 18 au 21 octobre à Alger. Ces projets seront implantés à Oued Kebrit (Souk Ahras), Hadjar Soud (Skikda) et El Aouinet (Tébessa), selon le même responsable qui a rappelé que l'Algérie est, jusque-là, limitée à l'exportation du phosphate brut uniquement. Une fois opérationnels, ces projets devraient permettre d'exploiter et de traiter le phosphate à partir du gisement jusqu'au produit fini, de diminuer, par conséquent, l'exportation de ce produit minier à l'état brut et de réduire également son importation en tant que produit fini. «Après l'entrée en produc-

tion des futures usines, nous pourrions transformer toute notre production de phosphate et satisfaire les besoins du marché national», a-t-il avancé. L'Algérie, qui recèle des réserves importantes estimées à 2 milliards de tonnes de phosphate, en produit annuellement près de 1,5 million de tonnes mais 98% de cette production sont destinés à l'exportation, a indiqué à l'APS le directeur de recherche et études à la société des mines de phosphates (Somiphos, filiale du groupe Ferphos), Boubeker Aouiche. Le reste de cette production, soit 25 000 tonnes, est destiné à la société de fertilisants Fertial à Annaba. Cette production est totalement assurée par Somiphos, spécialisée dans l'exploitation et la commercialisation du phosphate brut. La production sera portée à 10 millions de tonnes à l'horizon 2019/2020 pour pouvoir alimenter en matières premières la future industrie de transformation, selon les prévisions de M. Aouiche qui considère que le développement d'une véritable industrie minière nécessite le développement de l'industrie de transformation laquelle, selon lui, apporte une valeur ajoutée importante. **Ouali H.**

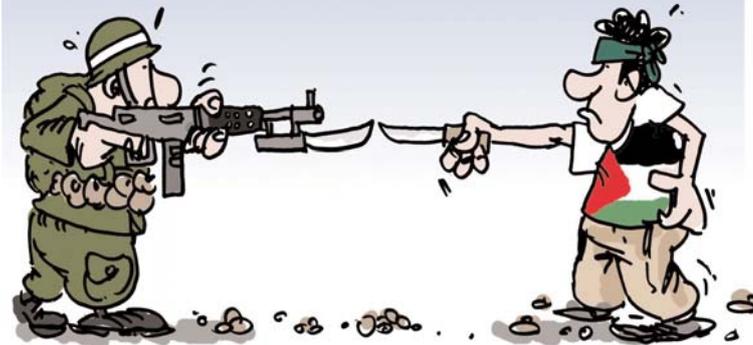
Syrie

L'aviation russe frappe «60 cibles terroristes»

L'AVIATION russe a frappé «60 cibles terroristes» ces dernières 24 heures en Syrie, «bouleversant complètement» l'organisation des groupes armés visés, a annoncé le ministère russe de la Défense. L'aviation russe a effectué au cours des dernières 24 heures 39 sorties et frappé 60 cibles «terroristes» en Syrie, soit un peu plus que samedi (49 cibles), précise un communiqué du ministère. Ces frappes ont été menées dans les provinces de Hama (centre), Homs (centre), Alep (nord-ouest), Lattaquié (ouest) et dans la région de la capitale, Damas, ajoute le texte. Près de Hama, l'armée russe a détruit un poste de commandement de la coalition terroriste de Jaïch al-Fatah (l'Armée de la Conquête), dont font partie le Front al-Nosra, la branche d'al-Qaïda en Syrie. «Les frappes aériennes ont eu pour résultat de complètement bouleverser la gestion de l'organisation de Jaïch al-Fatah dans cette zone, que les combattants ont donc dû quitter», a déclaré le ministère. A Homs, les avions russes ont détruit «un vaste réseau de tunnels fortifiés» qui permettait aux terroristes de rejoindre et quitter la ligne de

front, à l'insu de l'armée syrienne, selon le communiqué. Dans la région de Damas, ils ont détruit un «point d'approvisionnement» où le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (El/Daech) livrait des armes, des aliments et de l'eau à ses éléments. Dans la province de Lattaquié, près du village de Salma, les avions russes ont détruit un dépôt de munitions, a indiqué le ministère. Au total, 32 camps d'entraînement «terroristes» ont été détruits au cours des dernières 24 heures, a déclaré l'armée russe. Le ministère a ajouté avoir des informations selon lesquelles les combats entre l'EI et les groupes rebelles appartenant au Front al-Nosra s'étaient intensifiés. L'EI aurait ainsi mené trois attaques terroristes contre le «Front al-Nosra», pour des enjeux de «contrôle de territoire et de ressources financières», toujours selon le communiqué du ministère. La Défense russe a également affirmé avoir des preuves de désertions massives dans le camp des rebelles, contre lesquelles les forces du gouvernement syrien ont lancé une grande offensive terrestre il y a onze jours. **R. I.**

ISRAËL - PALESTINE FACE À FACE



LAMIS

Djalou@hotmail.com

Littérature

L'écrivain égyptien Gamal al-Ghitani n'est plus

■ Tour à tour reporter de guerre, critique littéraire et écrivain, Gamal Ghitani était dans le coma depuis plus de trois mois après avoir été interné dans un hôpital militaire du Caire pour des problèmes respiratoires.

Par Aymane N.

Le célèbre écrivain égyptien Gamal al-Ghitani, auteur d'une œuvre prolifique et disciple du prix Nobel de Littérature Naguib Mahfouz, est mort dimanche à l'âge de 70 ans après un long combat avec la maladie, a annoncé son épouse. Tour à tour reporter de guerre, critique littéraire et écrivain, Gamal Ghitani était dans le coma depuis plus de trois mois après avoir été interné dans un hôpital militaire du Caire pour des problèmes respiratoires. «Il est mort ce matin», a indiqué dimanche à la presse son épouse, Magda el-Gendi. Les funérailles se tiendront dans une mosquée historique de la capitale plus tard dans la journée, selon la presse d'Etat. Né en 1945 au sein d'une famille pauvre dans un village du sud de l'Egypte, M. Ghitani passa son enfance dans le quartier historique du vieux Caire islamique. Dessinateur de tapis à 17 ans, il se lance dans une carrière



littéraire, encouragé par le maître du roman arabe moderne Naguib Mahfouz, qui le prend sous son aile. Parallèlement, il poursuit une carrière de journaliste. Reporter de guerre, il couvre la guerre israélo-arabe de 1973 depuis le front. En 1993, il prend la tête de la naissante revue littéraire «Akhbar al-Adab», qui sous sa direction jusqu'en 2011, deviendra l'une des plus

prestigieuses du pays. M. Ghitani est l'auteur d'une œuvre prolifique, traduite en plusieurs langues, dont «Zayni Barakat», «Le livre des illuminations», «Pyramides» et «Sémaphores». En 2015, il est lauréat du prix du Nil pour la littérature, la plus importante récompense littéraire décernée par le gouvernement égyptien.

A. N./APS

Constantine

Une centaine de travailleurs de la commune en grève

Quelque 100 travailleurs de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine

ont observé, dimanche, une journée de grève pour réclamer la régularisation de leur situation

Tizi Ouzou

Une femme découverte mortellement poignardée à son domicile

LE CORPS sans vie d'une femme a été découvert, avant-hier, à son domicile sis au village Aït Khelifa dans la commune d'Abi Youssef, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris de sources locales. La victime A.G. (41ans) a été découverte poignardée samedi

peu avant 18 heures avant que les éléments de la Protection civile ne soient alertés pour transférer sa dépouille dans un hôpital de la localité. Alors qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour élucider les circonstances de ce drame. **Hamid M.**

socioprofessionnelle, a-t-on constaté. Des protestataires parmi ceux qui étaient rassemblés devant le siège de l'APC, approchés par l'APS, ont précisé que les revendications ont essentiellement trait au retard de paiement du salaire mensuel et de la prime de rendement. Cette grève a concerné des travailleurs affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap).

Les tentatives de l'APS de joindre le président de l'APC, Seifeddine Rihani, ou la cellule de communication de cette collectivité locale sont restées vaines. **K. L./APS**